

# LES GENS DU VOYAGE

Le dimanche 6 août dernier, 25 caravanes se sont installées illégalement sur le stade de football et se sont branchés sur les réseaux publics d'eau et d'électricité (avant compteur). Il s'agit des mêmes occupants qui en 2016, avaient également occupé le stade le jour de la ducasse, occasionnant de fait une certaine émotion dans la commune.

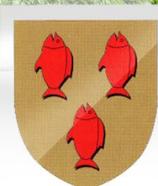
A l'époque, il avait été décidé en conseil municipal de recourir à la procédure d'évacuation forcée par arrêté préfectoral, mais au final il a été constaté que cette procédure n'a pas abouti, et les gens du voyage étaient repartis après 2 semaines de stationnement sur place.

Force est de constater que les Pouvoirs Publics demeurent impuissants devant ces situations et les communes gèrent la situation comme elles peuvent. Cette année, les occupants ont déclaré à leur arrivée qu'ils resteraient une quinzaine de jours, et il a été décidé de ne pas recourir à la procédure administrative jugée inefficace. La municipalité a mis à disposition une benne à déchets pour limiter les nuisances constatées en 2016 et s'est rendue à plusieurs reprises sur place pour surveiller la situation.

A leur départ le dimanche 20 août, les gens du voyage ont laissé une somme d'argent afin de compenser les dégâts qui se sont finalement révélés peu importants; les membres de l'association footballistique ont procédé eux-mêmes à la réfection de quelques mètres carrés de pelouse.

Toutefois, il n'est pas souhaitable que cette situation se reproduise et les élus envisagent de dissuader ce genre d'occupation en réalisant des aménagements, tout en sachant que ceux-ci peuvent être détruits par les gens du voyage déterminés à s'installer.

L'avis des gendarmes et les pompiers ont été sollicités, et les décisions seront prises par le conseil municipal.



## Les travaux DE L'ÉGLISE



COMME PRÉSENTÉ DANS LE PRÉCÉDENT NUMÉRO, NOTRE ÉGLISE ST HILAIRE A FAIT L'OBJET DE TRAVAUX DE RÉNOVATION, NOTAMMENT AU NIVEAU DE LA SACRISTIE TOTALEMENT RÉNOVÉE, AINSI QUE SUR LE PÉRIMÈTRE DES MURS EXTÉRIEURS EN PIERRE.

Ces travaux ont été réalisés par l'association d'insertion Le Coin Familial en relation avec la CCCA. Un appel avait été lancé par le biais du Tincq'infos pour récupérer des pierres blanches et quelques particuliers ont répondu positivement en donnant leur stock. La municipalité remercie sincèrement les donateurs qui ont contribué à l'avancement des travaux.

Cependant, et en accord avec la Fondation du Patrimoine qui a été sollicitée par la municipalité, le clocher ainsi que les murs de façades sont en attente d'un diagnostic par un architecte qui doit se prononcer sur l'état des fissures qui évoluent avec le temps. La suite dépendra de l'ampleur des travaux à réaliser et il n'est pas exclu que des mesures de sécurité soit prises pour prévenir de possible chutes de

Pierre.

Un diagnostic a également été fait sur l'état des vitraux dont certains présentent un état de dégradation avancé. Un premier devis fait par un professionnel pour leur rénovation a été réalisé et n'a pour l'instant pas été validé.

## Le projet d'antenne FREE MOBILE

Ce projet également annoncé à la population dans le précédent numéro a été validé par le conseil municipal. Il contribuera à la couverture de la commune en 3G, 4G et 5G et permettra de répondre aux attentes des abonnés et des collectivités notamment au niveau de l'aménagement numérique des

territoires. Cette antenne qui sera implantée derrière la salle de sport a fait l'objet d'une étude de sol en début d'été et les travaux débiteront début 2024.



## Le futur commerce DE PROXIMITÉ



Ce dossier évolue lentement mais sûrement. Après l'acquisition du site, et un nettoyage du terrain réalisé par la municipalité, un appel à la concurrence a été lancé cet été pour recevoir les offres des professionnels pour la réalisation des travaux. Les réponses étant jugées insuffisantes, un nouvel

appel a été lancé récemment sur la plateforme des Marchés Publics. Le futur exploitant est dorénavant connu, le conseil municipal doit statuer prochainement sur la nature et les conditions du bail commercial. Une partie des subventions publiques est acquise notamment celles de l'État (DETR et Fonds

de soutien à l'installation d'un commerce multi-services dans les territoires ruraux), celles de la Région et du département seront connues dès la confirmation définitive du montant du marché de travaux.

## Du côté de L'ÉCOLE

Notre école communale compte à la rentrée de septembre dernier 91 élèves répartis dans 4 classes. Après le départ de Mme Brebion, c'est Mme Bonami qui a pris le relais au niveau du poste de direction du

site. Des aménagements ont été faits dans le bâtiment principal, de façon à supprimer l'utilisation des bâtiments en préfabriqués datant des années 1950 devenus obsolètes

et dangereux. Une décision restera à prendre pour leur avenir, tout en sachant que le principal problème est celui de l'amiante.

# Du côté de LA MÉDIATHÈQUE

## PROGRAMME D'ACTIVITÉS 2023-2024

### ● Horaires d'ouverture au public

Lundi 16h00-19h00, Mercredi 16h30-19h00, Jeudi 16h30-19h00

Il serait souhaitable d'étendre les horaires d'ouverture mais nous sommes actuellement limités par les disponibilités de l'équipe de bénévoles (8 personnes) qui anime la médiathèque. Si cette action culturelle et citoyenne vous intéresse et que vous avez quelques heures hebdomadaires à lui consacrer, n'hésitez pas à nous rejoindre. Vous pourrez ainsi, si vous le souhaitez, bénéficier gratuitement des formations assurées par la Médiathèque Départementale du Pas de Calais (Arras).

### ● Horaires d'ouverture aux scolaires

Mardi 09h00-12h00

La médiathèque poursuit son partenariat avec l'école élémentaire le mardi matin. En liaison avec les enseignants, les activités pédagogiques et culturelles autour du livre reprendront à la rentrée des vacances de la Toussaint. Tous les élèves de l'école bénéficieront de six ou sept séances d'activités en médiathèque au cours de l'année scolaire 2023-2024. Première séance le mardi 7 novembre 2023 avec les cours moyens.

### ● Café-lecture

Ce rendez-vous mensuel et convivial d'amateurs de lecture (au sens propre : «qui aiment lire») a déjà attiré de 5 à 11 personnes pour échanger sur des auteurs, partager des impressions de lecture, conseiller des ouvrages appréciés. Ce groupe contribue également à suggérer des achats de romans adultes. Les prochains « Café-lecture » se tiendront les mardis 10 octobre, 7 novembre et 5 décembre 2023.

### ● Portail numérique de la médiathèque

Le portail de la médiathèque (<http://mediatheque-tincques.fr>) a été mis en place suite à la période de pandémie de COVID 19 pour garantir le service même en période de confinement. Il n'est pas encore très utilisé, nous encourageons nos lecteurs à l'utiliser davantage pour consulter notre catalogue, les disponibilités ou encore réserver les ouvrages qui les intéressent.

### ● Bibliothèque numérique

Le partenariat avec la Bibliothèque Numérique du Pas de Calais, initié en 2021 se poursuit. Une trentaine de nos lecteurs utilisent ce service numérique. C'est satisfaisant à notre échelle mais je ne peux que vous inciter à profiter des milliers de documents numériques mis gratuitement à votre disposition par ce service départemental.

### ● Armoire à livres

Depuis son installation au printemps 2022 sous le préau à l'entrée de l'école, elle n'a subi aucune dégradation. Les «livres en liberté» voyagent bien, surtout les livres pour enfants. Le concept fonctionne bien. Chacun peut prendre ou déposer des livres librement. De notre côté, nous continuerons à alimenter l'armoire avec les livres déclassés suite aux tris ponctuels que nous réalisons toute l'année ou des dons que nous recevons qui ne correspondent pas aux critères d'admission dans nos rayons.

### ● Commandes de livres neufs

Nous effectuons 2 commandes de livres par an (automne et printemps) grâce à la subvention municipale annuelle de 2000€. Elle nous permet de renouveler nos collections de romans pour adultes, d'albums enfants, de BD et mangas, et de romans pour jeunes lecteurs.

### ● Vente de livres d'occasion au marché de Noël de Tincques

Après une tentative infructueuse lors de la brocante de la ducasse (faute de personnel), nous envisageons de vendre des ouvrages en bon état mais sortis des rayons ou provenant de dons. Nous tiendrons un stand au sein du marché de Noël de Tincques qui se tiendra les 2 & 3 décembre 2023. Cette vente a pour but d'alimenter la caisse du café, thé et autres biscuits pour la convivialité de la médiathèque lors des rencontres ou animations.

### ACTIONS CULTURELLES SPÉCIFIQUES EN COLLABORATION AVEC L'APE DE L'ÉCOLE DE TINCQUES

### ● Après-midis jeux de société pour les enfants (et leurs parents)

Nous organiserons 3 séances de jeux, le mardi après-midi de 14h00 à 17h00, en période de petites vacances scolaires. La première se tiendra le mardi 24

octobre prochain. Elle s'adresse principalement aux élèves de l'école primaire, accompagnés si possible d'un parent ou proche majeur. Grâce au partenariat avec la ludothèque de la CCCA (qui a malheureusement quitté Ecopolis pour se baser à Le Cauroy), une douzaine de jeux originaux seront mis à disposition et expliqués au besoin. Mais libre aux enfants et aux adultes d'amener un jeu qu'ils aiment pour le faire découvrir aux autres enfants.

### ● Tiot Loupiot 2024

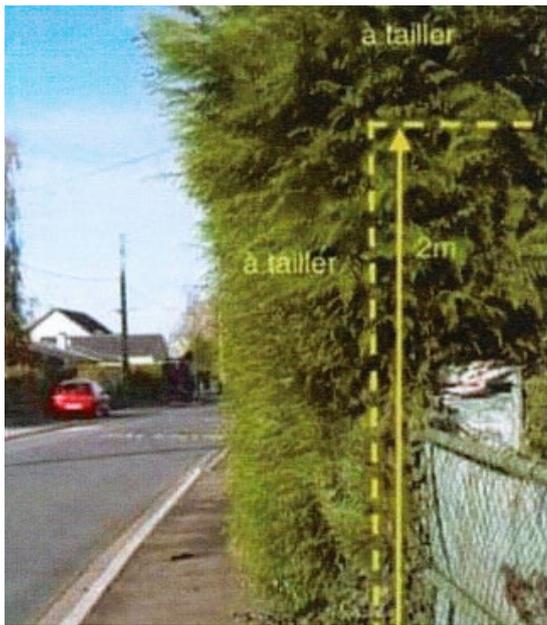
Il s'agit d'un concours de lecture pour les très jeunes enfants (0-6ans). Ci-dessous les 2 sélections pour le Prix littéraire Coup de Cœur « Tiot Loupiot 2024 ». 4 albums par catégories. 8 albums à découvrir, redécouvrir et faire découvrir. Les séances de lecture se feront par petits groupes dans la médiathèque. Le calendrier de ces séances sera déterminé conjointement avec les parents volontaires de l'APE, la date limite étant le 02 juin 2024 pour l'envoi des suffrages exprimés par les enfants.



L'équipe de bénévoles de la médiathèque :

Lysiane DECOMBLE  
Maryvonne MALBRANCO  
Claudine MEURIN  
Sylvie VAILLANT  
Myriam SONNEVILLE  
Michèle LEGAULT  
Didier VAILLANT

## Entretien des HAIES ET ARBUSTES



**SUITE À QUELQUES PLAINTES DÉPOSÉES EN MAIRIE, IL EST UTILE DE RAPPELER À LA POPULATION LES RÈGLES EN VIGUEUR CONCERNANT L'ENTRETIEN DES VÉGÉTATIONS.**

Pour rappel, les haies et arbustes donnant sur l'espace public (trottoirs, chemins, allées...) doivent être régulièrement entretenues et tailler afin de:

- ne pas gêner les piétons et les poussettes,
- ne pas constituer un obstacle à la visibilité des

panneaux de signalisation ou dans une intersection.

Le feuillage et les branches d'une haie, d'un arbuste ou d'un arbre ne doivent pas dépasser la limite de propriété et la hauteur est limitée à 2m. Chaque riverain a l'obligation d'élaguer ses arbres et de tailler ses arbustes et haies, dès lors qu'ils sont en bordure des voies publiques et privées.

Autre élément important, les branches ne doivent pas toucher les conducteurs aériens (fils électriques, téléphoniques ou éclairage public).

## Interdiction d'utilisation DES PHYTOSANITAIRES



**DEPUIS LE 1<sup>ER</sup> JANVIER 2017, LA LOI LABBÉ INTERDIT L'UTILISATION PAR LES PERSONNES PUBLIQUES (COLLECTIVITÉS), DES PRODUITS PHYTOSANITAIRES DANS LES ESPACES NON AGRICOLES, À SAVOIR LES ESPACES VERTS, LES VOIRIES, LES CHEMINS, LES LIEUX DE PROMENADE ET LES FORÊTS OUVERTES AU PUBLIC.**

Un arrêté du 15 janvier 2021 est venu renforcer les contraintes en élargissant l'interdiction à compter du 1er juillet 2022, aux lieux fréquentés par le public ou à usage collectif tels que les cimetières, terrains de sport, camping, zones commerciales....

S'il était possible avant cette réglementation de lutter contre les mauvaises herbes dans les communes, il devient très difficile aujourd'hui de contenir leur développement. Ces contraintes nous obligent à trouver des solutions alternatives pas toujours efficaces. C'est pourquoi la solution du brûlage thermique a été retenue à Tincques, tout au moins pour le cimetière et le rond-point de la RD 939, mais cela nécessite plusieurs interventions successives. Pour les autres endroits, l'employé communal utilise les outils électriques ou manuels, mais l'ampleur de la tâche dans le bourg centre de Tincques et les 2 hameaux est particulièrement importante, vu l'étendue du village.

C'est la raison pour laquelle il est fait appel aux Tincquois pour aider à la tâche en enlevant les mauvaises herbes devant chez eux.

Seul un effort collectif permettra de maintenir dans la commune un état de propreté acceptable.

## La distribution de SOURICIDE / RATICIDE

Cette période est propice à la multiplication des rongeurs qui ne trouvent plus de source d'alimentation dans la plaine et se réfugient dans les terrains privés. Cette prolifération est d'autant plus importante en présence de poulaillers qui les attirent.

La commune procède chaque année à la distribution de quelques sachets de raticide (budget =600 €) afin d'aider à la lutte contre les rongeurs.

Celle-ci aura lieu les samedis 4 et 18 novembre 2023 de 9h00 à 12h00 au

local communal situé en haut de la rue des Moulins.



## Assainissement COLLECTIF

Le conseil communautaire qui s'est tenu le jeudi 28 septembre a confirmé l'attribution des travaux d'assainissement collectif au hameau de Béthencourt (tranches 10 et 11) à la société BALESTRA d'Avesnes le Comte qui a présenté la meilleure offre sur le plan économique et technique, soit 814 570€ HT. Les travaux sont prévus à partir de janvier 2024.

Pour rappel les habitations situées dans la rue d'Izel, après le passage à niveau en direction de la RD 939 ne sont pas concernées par ces travaux en raison de l'impossibilité technique de franchir la ligne SNCF. Elles resteront donc en assainissement individuel.

Concernant les travaux des tranches précédentes, il est utile de préciser que les particuliers ayant déjà réalisé leurs travaux de branchement doivent les faire valider par un contrôle du service assainissement de la CCCA. Un document de conformité leur sera ainsi remis après vérification du bon fonctionnement du branchement

**Par contre, les particuliers n'ayant pas encore réalisé leurs travaux, feront l'objet après une dernière relance de la part de la CCCA d'une pénalité financière.**



## Les 3 petites maisons SUR LA PLACE

Sur décision du service des Domaines, l'ensemble immobilier composé des 3 petites maisons situées sur la place de Tincques a fait l'objet cet été d'une vente par adjudication.

Le cabinet notarial AVINE de Vimy a été chargé de mettre en place la procédure et a attribué le bien au plus offrant, à savoir la SCI FAMILIAL située à Aubigny-en Artois.

Invités en mairie pour présenter leur projet, les propriétaires souhaitent réhabiliter l'immeuble à l'identique dans les 2 ans et recréer 3 logements après de sérieux travaux.

## Repas des ÂINÉS

Il se déroulera cette année un peu plus tardivement, le **samedi 25 novembre 2023 à partir de 12h00 au restaurant Chez Legris**. Pour rappel, sont invitées les personnes âgées de 65 ans et plus, les inscriptions seront prises à domicile par notre employé communal Cédric. En cas d'absence lors de son passage, un bulletin d'inscription sera laissé dans la boîte aux lettres qu'il conviendra de redéposer en mairie pour valider l'inscription.

## La réfection des trottoirs RUE DONATIEN LEMAIRE



Ces travaux ont été réalisés par l'entreprise SNPC située à Beaurains. Ils interviennent logiquement après l'installation et la pose du réseau d'assainissement collectif. Il en sera ainsi progressivement dans les autres rues de la commune.

Les prochains travaux de trottoirs sont prévus dans la rue du Bois et seront réalisés par l'entreprise Balestra d'Avesnes le Comte fin octobre.

# Modification des horaires d'ouverture DES DÉCHÈTTERIES



À compter du 30 octobre 2023

## Modification des horaires de déchèteries



**Cédric Delmotte**  
Président du SMAV

Madame, Monsieur, Chère et Cher Collègue,

Le Syndicat Mixte Artois Valorisation gère 12 déchèteries accueillant les administrés des 3 intercommunalités qui composent son territoire. Ces sites, très fréquentés des usagers, permettent un tri des matières avancé et donc une valorisation qui ne cesse de s'améliorer.

La fin de l'année 2023 est marquée par la mise en place du contrôle d'accès sur l'ensemble de nos déchèteries. Cela s'est accompagné d'un travail concernant les horaires des sites afin de garantir une égalité d'accès au service public pour les usagers.

Ainsi, **de nouveaux horaires d'ouverture des sites seront mis en place à partir du lundi 30 octobre**. Comme précédemment, il y aura deux schémas d'horaires ; l'un pour la période estivale et l'autre pour la période d'hiver. Les changements à noter sont les suivants :

<b>ACHICOURT</b> <b>AVESNES LE C.</b> <b>BAPAUME</b> <b>DAINVILLE</b> <b>MAROEUIL</b> <b>ST-LAURENT B.</b>	<b>Accueil du public horaires d'hiver :</b> - Du lundi au samedi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h30 - Le dimanche de 8h à 12h30 (fermeture des accès à 12h15)	<b>AUBIGNY EN A.</b> <b>BAILLEUL-SIRE-B.</b> <b>BERTINCOURT</b> <b>BUCQUOY</b> <b>CROISILLES</b> <b>RIVIÈRE</b>	<b>Accueil du public horaires d'hiver :</b> - Mardi, jeudi et vendredi de 13h30 à 17h30 - Mercredi et samedi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h30
	<b>Accueil du public horaires d'été :</b> - Du lundi au samedi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 19h - Le dimanche de 8h à 12h30 (fermeture des accès à 12h15)		<b>Accueil du public horaires d'été :</b> - Mercredi, vendredi et samedi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 19h - Mardi et jeudi de 13h30 à 19h

*La déchèterie de St Laurent B. côté professionnels est fermée le dimanche.*

*Fermeture les lundis et dimanches.*

Afin d'informer au mieux nos usagers, une communication sera mise en place sur nos réseaux sociaux, notre site internet et sur les déchèteries elles-mêmes. N'hésitez pas également à diffuser l'information par le biais de vos propres canaux de diffusion.

Comptant sur votre concours, je vous prie de recevoir, Madame, Monsieur, mes très cordiales salutations.

**PLANTONS  
LE DÉCOR®**

Espaces naturels régionaux



espaces  
naturels  
régionaux



**PLANTONS LE DÉCOR®,**

**ET SI VOUS PLANTIEZ LOCAL ?**

- Un choix unique d'arbres, arbustes, fruitiers et légumes anciens adaptés aux conditions de sol et de climat de notre région,
- des végétaux produits exclusivement en Hauts-de-France,
- une commande groupée de végétaux pour tous ! Particuliers, collectivités, associations, établissements scolaires, entreprises, agriculteurs...
- une livraison proche de chez vous,
- des conseils et des formations pratiques.

*“ Unique en France, cette opération vous permet d'améliorer votre cadre de vie, préserver et enrichir la biodiversité régionale et soutenir l'économie locale ! ”*

**Participez à cet élan collectif  
de plantation, passez à l'action !**

**[www.plantonsledecor.fr](http://www.plantonsledecor.fr)**  
Découvrez, apprenez, commandez !



**Près de chez vous...**

MISE EN ŒUVRE PAR



Votre conseiller au sein de  
la Communauté de Communes  
Campagne de l'Artois :

Jordan MACQUET  
03 21 22 02 00

[jordan.macquet@campagnesartois.fr](mailto:jordan.macquet@campagnesartois.fr)

**NOS RENDEZ-VOUS :**

**Vendredi 6 octobre 2023 de 14h30 à 16h (Sur inscription)**

Permanence conseil tenue par un technicien d'Espaces Naturels Régionaux

**Samedi 18 novembre 2023 au matin (Date limite de commande : 27 octobre)**

1050, Avenue François Mitterrand - 62810 AVESNES-LE-COMTE

## À VOS AGENDAS

**Samedi 4 novembre 2023 :** Repas dansant organisé par l'AS Tincq'Izel à la salle polyvalente

**Samedi 11 novembre 2023 à 11h45 :** Rassemblement aux monuments aux morts pour la commémoration de l'armistice de la première guerre mondiale.

**Samedi 18 et dimanche 19 novembre 2023 :** L'Union musicale de Tincques fête la Sainte Cécile, concert le samedi et messe en musique le dimanche.

**Samedi 25 novembre à partir de 12h00 :** Repas des aînés offert par la commune aux personnes âgées de 65 ans et plus au restaurant Chez LEGRIS.

**Samedi 2 et dimanche 3 décembre 2023 :** Marché de Noël dans la salle polyvalente organisé par le Comité des fêtes.